

GESTION DES LITIGES ET MEMOIRES DE RECLAMATION – CONTENTIEUX DES MARCHES DE TRAVAUX

⇒ Les mémoires de réclamation et litiges sur travaux méritent de la part de l'économiste une réaction qualifiée et surtout une vigilance préventive

Acquisition de compétences

1 JOUR

28 Septembre 2010 à Paris

Prix :

Membres UNTEC : 380 € HT – 454,48 € TTC

Non Membres : 620 € HT – 741,52 € TTC

Objectifs :

Comprendre maîtriser les situations de différends dans les marchés de travaux publics et privés

Permettre à l'économiste d'apporter au maître de l'ouvrage une aide pertinente dans la gestion des litiges

Publics :

Economistes intervenant dans la phase exécution, soit en qualité de maîtres d'œuvre, soit d'AMO

Méthode pédagogique :

Exposés et échanges avec les participants, sur la base d'un diaporama servant de fil guide. Illustration par recours à des jurisprudences.

Formateur :

Pierre DESROCHES, Ingénieur INSA, Juriste spécialiste des marchés publics

Programme :

Base contractuelle

- Le contrat, ensemble d'obligations
- La défaillance d'une des parties

Gestion des litiges travaux au marché privé

- Norme NF P 03 001
- Actions contentieuses

Gestion des litiges travaux en marchés publics

- Spécificité des marchés publics
 - Clauses exorbitantes
 - Droit indemnitaire
- Règlement des différends
 - Dans le CCAG de 1976
 - Dans le CCAG de 2009
- Chefs de réclamation
 - Inscrits dans le contrat
 - Théories jurisprudentielles
- Evaluation du préjudice

Prévention des litiges

- Ce que peut faire l'économiste